

LOI N°01- 039 / DU 06 JUIN 2001

PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°01-024/P-RM DU 22
MARS 2001 PORTANT CRÉATION DE L'INSTITUT D'ECONOMIE
RURALE.

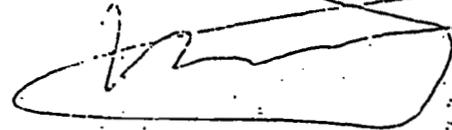
L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 17 mai 2001 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE : Est ratifiée l'Ordonnance N°01-024 P-RM du 22 mars 2001 portant
création de l'Institut d'Economie Rurale.

Bamako, le 06 JUIN 2001

Le Président de la République.



Alpha Oumar KONARE